DOSSIER DE PRESSE
MOBILISATION POUR LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN 2020

UICN | Comité Français

UICN CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE Marseille 2020

2020, UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

La Convention de la Diversité Biologique de l'ONU est issue du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 comme la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et la Convention sur la lutte contre la Désertification. La Conférence des Parties (COP) de la CDB réunit tous les deux ans ses 196 Etats signataires. En 2010, elle a adopté 20 objectifs internationaux à atteindre en 2020 : les objectifs d'Aïchi. La COP 15 qui se tiendra en Chine à l'automne 2020 doit faire le bilan de l'atteinte de ces objectifs et adopter un nouveau cadre mondial d'action pour la période 2021 – 2030.

Le Congrès Mondial de l'UICN est un des principaux évènements internationaux sur la biodiversité, avec la COP de la CDB. Il aura lieu du 11 au 19 juin 2020 à Marseille, juste avant la COP 15. Plateforme d'échanges et de concertation privilégiée entre les acteurs de la biodiversité, espace unique d'adoption de recommandations, le Congrès Mondial de l'UICN 2020 est donc un moment crucial à quelques mois de la COP 15.

La conjonction de ces deux événements en 2020 à quelques mois d'intervalle suscite une mobilisation importante pour faire de l'année 2020 une année décisive et historique pour la préservation de la biodiversité.

Concernant le Congrès mondial de l'UICN, la mobilisation est déjà inédite : **1500 évènements** ont été proposés pour alimenter la première partie du congrès, le Forum, qui est orienté sur les solutions qui fonctionnent pour la préservation de la biodiversité. Il s'agit du double d'évènements proposés par rapport au Congrès Mondial de l'UICN en 2016. Le programme du Forum, publié le 13 novembre, sera donc issu d'une importante sélection gage d'une grande qualité des interventions.

Le Forum sera aussi le lieu pour annoncer les nouveaux engagements des acteurs et les nouvelles coalitions de partenaires. Ces annonces témoigneront de la volonté internationale et surtout de l'ambition collective à relever les défis de la prochaine décennie.

220 motions ont été déposées par les membres de l'UICN pour l'Assemblée Générale. Il s'agit d'un record inégalé. Ces motions identifieront des priorités d'action pour la biodiversité mondiale et proposeront des solutions pour stopper son érosion. Aujourd'hui, des réflexions sont en cours pour structurer un message spécifique issu du Congrès mondial de l'UICN 2020 à l'adresse des Etats réunis lors de la COP 15.

Enfin, on attend une participation exceptionnelle avec plus de **10 000 congressistes et 100 000 participants du grand public.**

LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN 2020

QU'EST CE QUE C'EST ?

Organisé tous les quatre ans, le Congrès mondial de la nature de l'UICN rassemble des milliers de représentants de gouvernements, d'agences publiques, d'ONG, du monde scientifique, des collectivités locales, des peuples autochtones et des entreprises. Il est également ouvert à toute personne intéressée par les enjeux de conservation de la nature. C'est la 1ère fois depuis l'Assemblée générale fondatrice de l'UICN en 1948 à Fontainebleau, que la France accueille le congrès mondial de l'UICN.

Le congrès a pour objectif de renforcer les efforts de protection de la biodiversité dans le monde et de promouvoir les solutions pour relever les défis les plus pressants de l'environnement et du développement durable. C'est un espace unique d'échanges et d'adoption de recommandations, élaborées et votées par les membres de l'UICN pour influencer les politiques et permettre le lancement de nouvelles actions et initiatives. Avec le 2ème nombre de membres de l'UICN dans le monde, le Comité français de l'UICN est fortement mobilisé pour la réussite de cet événement.

Les thèmes du Congrès Mondial de l'UICN 2020 sont :

- Gérer les paysages et les territoires pour la nature et les humains
- Conserver l'eau douce pour préserver la vie
- Restaurer la santé des océans
- Accélérer l'atténuation et l'adaptation pour faire face aux dérèglements climatiques
- Soutenir les droits et assurer une gouvernance efficace et équitable
- Optimiser les systèmes économiques et financiers pour la durabilité
- Faire progresser le savoir, l'apprentissage, l'innovation et la technologie

En 2020, l'organisation du Congrès Mondial de l'UICN précèdera de quelques mois la tenue de la COP15 de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB) qui dressera le bilan des objectifs internationaux pour la biodiversité pris en 2010 (objectifs d'Aïchi) et adoptera le nouveau cadre d'action mondial pour la période 2021 - 2030.

Convention on Biological Diversity

En chiffres

- **9 jours**
- **+ 500 sessions interactives**
- **+ 100 motions votées**
- **+ 10 000 participants attendus**
- **+ 150 pays représentés**
- **+ 100 000 entrées attendues**

Pour plus d'informations
www.iucncongress2020.org

Congrès de l'UICN 2016 - Hawaii
© Ocean Atoll / Pacific Southwest Region 5 / CC

En pratique

Plusieurs espaces sont à distinguer dans le Congrès de l'UICN 2020 :

L'assemblée générale des membres qui votera des motions, adoptera le programme de l'UICN 2021 – 2024 et élira le nouveau conseil d'administration international. Actuellement, 16 projets de motions sur des enjeux internationaux de la biodiversité, présentés par les membres français de l'UICN, ont été retenus.

Le Forum (espace payant ouvert du 12 au 15 juin): Carrefour international des connaissances, lieu d'échanges et de débats, il offre près de 500 événements mettant en valeur l'expertise du réseau de l'UICN. Le programme sera disponible le 13 novembre. Plus de 100 événements ont été proposés par les membres et experts français de l'UICN.

L'espace "Expositions et Pavillons" (espace gratuit ouvert de 10h à 17h30 pour le grand public du 12 au 17 juin): Salon international de la conservation, il est composé de pavillons thématiques et de scènes pour des événements. La France, en tant que pays hôte, disposera d'un grand pavillon et le Comité français de l'UICN animera avec ses membres, experts et partenaires un pavillon de 60 mètres carrés.

Les Espaces Générations Nature (espace gratuit ouvert durant toute la durée du congrès): Espaces pédagogiques proposés par le gouvernement français et gérés par l'Agence Française pour la Biodiversité ont pour objectif la sensibilisation au grand public. Ils constituent une vitrine des actions en faveur de la biodiversité de la société civile française. Conçus sur un parcours expérientiel avec des animations pour petits et grands, ils inviteront chacun à agir pour la biodiversité.

APERÇU GÉNÉRAL DU CONGRÈS

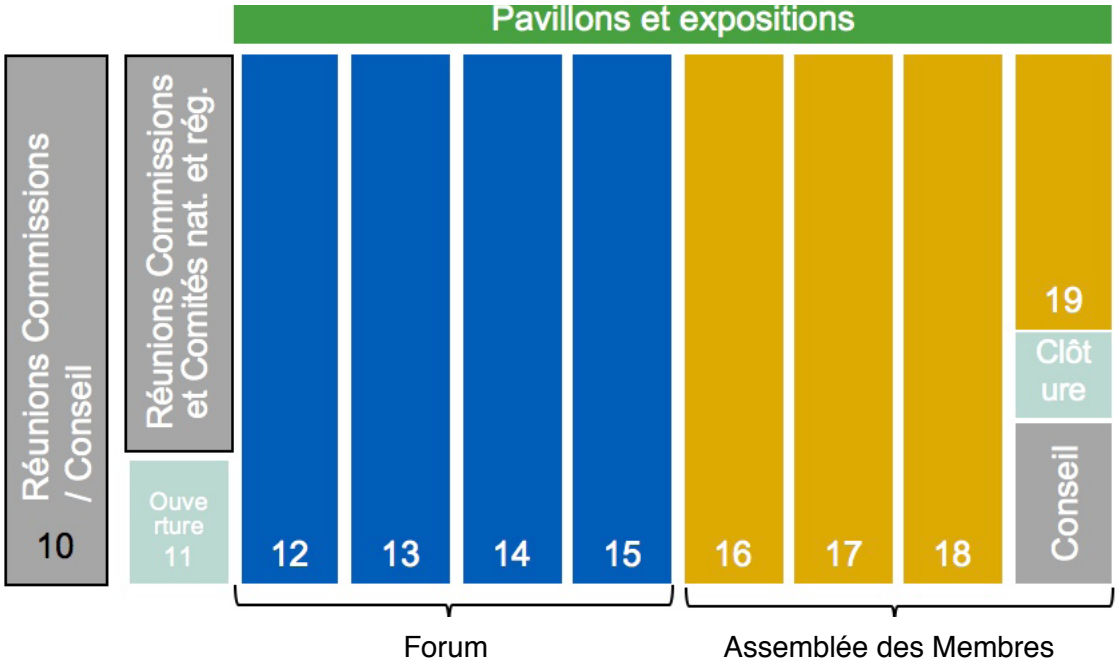

ORGANISATION SPATIALE

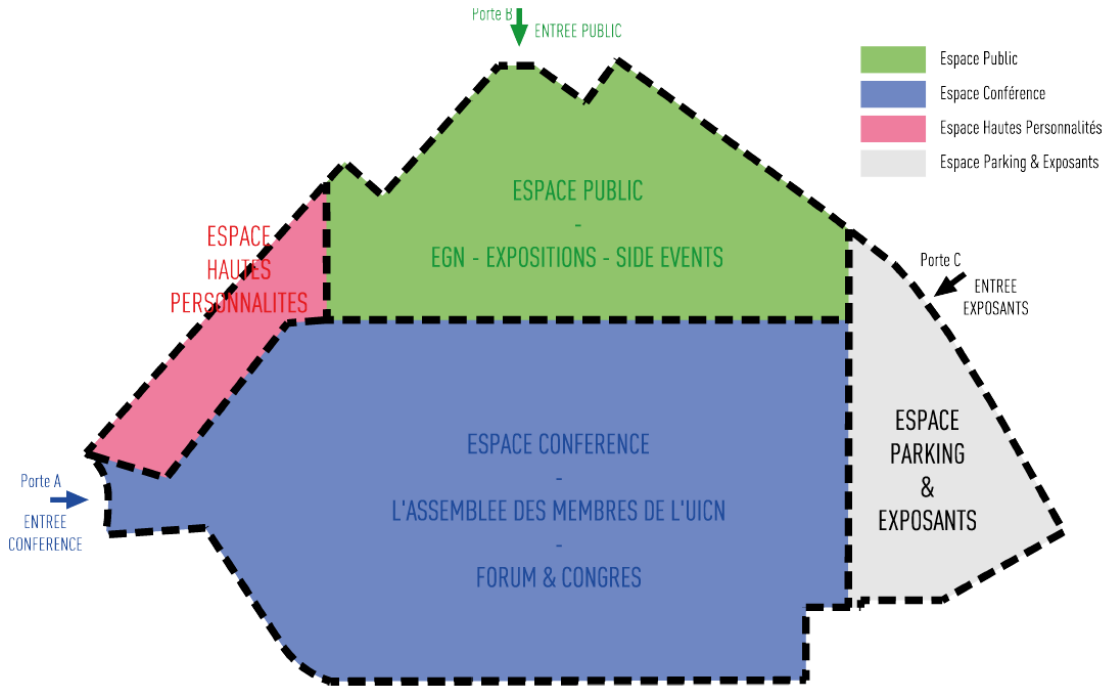

L'INFLUENCE DE L'UICN SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Fondée en 1948 à Fontainebleau, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature constitue une alliance mondiale unique regroupant une centaine d'Etats, une centaine d'agences gouvernementales, plus de 1000 Organisation Non Gouvernementales et une quinzaine d'organisations de peuples autochtones, soit plus de 1300 membres de 170 pays. L'UICN regroupe également un réseau de plus de 15 000 experts au sein de six commissions thématiques.

L'UICN est la seule organisation environnementale à avoir le statut d'observateur auprès des Nations Unies depuis 1999. L'organisation est guidée par une vision «Un monde juste qui valorise et conserve la nature » et vise à accomplir une mission : « Influer sur les sociétés pour les encourager et les aider à conserver la diversité de la nature et à utiliser équitablement et durablement les ressources naturelles »

Les motions constituent l'outil principal de l'UICN pour influencer les politiques internationales de la conservation de la nature. Les membres votent pour approuver ces motions qui deviennent, une fois adoptées, des Résolutions si elles sont adressées à l'UICN elle-même pour renforcer son action ou des Recommandations, si elles sont adressées à des tiers (Etats, ONU, Union Européenne, conventions et organisations internationales, ONG, collectivités locales, entreprises...). Elles constituent ainsi le corps de la politique générale de l'UICN.

Les motions sont reconnues au niveau international pour porter une vision prospective sur les questions émergentes de la conservation la nature. Par exemple, l'UICN a souligné et proposé de :

- Lutter contre les effets des pesticides sur la faune sauvage (1954)
- Mener une approche par bassins versants pour la gestion de l'eau et des zones humides (1952) et par écosystème pour la gestion des milieux naturels (1975)
- Développer les énergies renouvelables (1975) en tenant compte de leurs impacts potentiels sur la nature (1981)
- Prendre en compte l'impact des changements climatiques sur la nature (1960)

Les motions ont contribué activement à renforcer le droit international de l'environnement et plusieurs conventions ont pris racine dans les Congrès mondiaux de l'UICN comme :

- Convention sur les zones humides (Ramsar, 1971)
- Convention sur le patrimoine mondial (Paris, 1972)
- Convention sur le commerce international des espèces menacées de faune et de flore sauvages (Washington, 1973)
- Convention sur la diversité biologique (Rio, 1992)

Les motions ont soutenu la création de programmes, d'institutions et d'initiatives comme :

- Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère (MAB) - 1972
- Secrétariat des jardins botaniques pour la conservation – Botanic Gardens Conservation International - 1988
- Centre mondial de la surveillance continue de la nature (UICN/WWF puis PNUE) - 1988
- Evaluation des Ecosystèmes pour le millénaire (MEA) - 2000
- L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité (TEEB) – 2007
- L'IPBES

Enfin l'UICN a permis de construire l'agenda mondial de la conservation :

- Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable (1980)
- Stratégie mondiale de la biodiversité (1992)
- Soutien à l'élaboration de plus de 75 stratégies nationales de la biodiversité

UNE CONTRIBUTION D'ENVERGURE DES MEMBRES FRANÇAIS

Deuxième comité national de l'UICN dans le monde, le Comité français de l'UICN coordonne les contributions au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 de son réseau qui comporte près de soixante organisations membres de l'UICN, 250 experts et plusieurs partenaires. Il a mis en place une préparation collective du congrès mondial dont l'événement phare fut l'organisation du Congrès français de la nature, le 12 juin 2019 à Marseille.

Congrès français de la nature 2019
© Comité français de l'UICN

Préparation des motions de l'assemblée générale de l'UICN

Le Comité français de l'UICN a mis en place une préparation collective des motions, à travers des groupes d'échange, sur des enjeux internationaux de la biodiversité. 16 projets de motions sont actuellement retenus pour être soumis au débat et au vote de l'Assemblée générale de l'UICN (voir liste ci-après). Une discussion électronique sur les motions aura lieu entre décembre 2019 et mars 2020, suivi d'un vote électronique en mai 2020 et en séance à l'Assemblée générale en juin 2020.

Préparation d'evenements pour le forum, première partie du congrès mondial

Le Comité français de l'UICN accompagne son réseau dans l'élaboration de contributions en réponse à l'appel à propositions pour le Forum (sessions thématiques, pitch des intervenants, campus de formation). Plus d'une centaine d'événements ont été proposés. Le Comité français de l'UICN accompagnera ses membres dans l'organisation des événements qui seront retenus et fera des propositions pour participer à d'autres types d'événements qui seront organisés dans le Forum.
Un pavillon Comité français de l'UICN dans l'espace d'exposition, ouvert au public, permettra de présenter l'action et l'engagement de ses membres et partenaires. Il collabore aussi avec le gouvernement pour la programmation du Pavillon France.

Espaces générations nature et excursions

Le Comité français participe à l'organisation des Espaces Générations Nature, gérés par l'Agence Française pour la Biodiversité, qui proposeront durant toute la durée du congrès des animations à vocation pédagogique et expérientielle pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité (accès gratuit).
Le Comité français de l'UICN appuiera également la proposition d'excursions, pré, pendant et post-Congrès, en particulier dans les aires protégées, pour que les participants du congrès venus du monde entier découvrent les sites naturels remarquables de la région et les actions de conservation mises en place.

Accompagnement de la mobilisation des acteurs en france

Le Comité français de l'UICN accompagne la mobilisation des acteurs et spécifiquement les outre-mer compte-tenu de l'importance mondiale de la biodiversité de ces territoires.

Il contribue à la mobilisation des collectivités territoriales : une brochure a été publiée à leur attention sur les enjeux du Congrès mondial de l'UICN et un site internet spécifique vient d'être mis en ligne : www.uicn-fr-collectivites-biodiversite.fr. Ce site présente l'ensemble des outils du Comité français de l'UICN qui sont mobilisables sur leur territoire pour la protection de la biodiversité. Le Comité français de l'UICN accompagne plus particulièrement la Ville de Marseille, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Nouvelle Aquitaine dans leur stratégie « biodiversité ». Il participe également au comité de pilotage local d'organisation du congrès mondial.

Enfin, il contribue à la mobilisation des entreprises en travaillant directement avec ses partenaires entreprises et en étant impliqué dans l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature / Act4Nature ».

Actions pour sensibiliser le grand public

Le Comité français de l'UICN s'implique pour que le Congrès mondial soit une opportunité forte d'expliquer à tous les enjeux de biodiversité et de faire largement connaître les actions réalisées et les solutions à mettre en place. A ce titre, la sensibilisation des jeunes est cruciale et le Comité français est actuellement impliqué dans deux projets d'éducation à l'environnement : « **Les enfants pour la biodiversité** » en partenariat avec Milan Presse (site internet dédié : www.enfants-pour-la-biodiversite.com) et les kits pédagogiques « **Connaître, comprendre et agir pour la biodiversité** » en collaboration avec l'association Adphile (disponible en téléchargement sur www.decouvrirletimbre.com).

L'académie d'Aix-Marseille propose à tous les établissements secondaires nationaux de participer et de s'impliquer dans la rédaction du « Livre blanc de la jeunesse en faveur de la biodiversité » qui sera présenté sous forme de synthèse au Congrès de l'UICN. Les jeunes rédigeront des motions, accompagnés par le réseau du Comité français de l'UICN. (accéder au livre blanc : http://www.ac-aix-marseille.fr/cid145513/congres-mondial-de-la-nature-de-l-uicn-2020.html)

Le Comité français de l'UICN accompagne aussi le Festival Vivant !, une manifestation culturelle exceptionnelle qui se déroulera de mars à octobre 2020 à l'occasion du Congrès mondial de l'UICN pour mobiliser l'opinion et la sphère publique sur les enjeux de biodiversité. VIVANT veut promouvoir une nouvelle culture de la nature, engageant acteurs de la conservation de la nature, artistes et acteurs culturels sous une bannière commune, pour faire émerger, auprès du grand public et des acteurs politiques, une prise de conscience collective et des actions concrètes (accéder au site internet : www.vivant2020.com).

Fondateur de la Fête de la Nature avec le magazine Terre Sauvage, la 14e édition de Fête de la Nature se tiendra du 20 au 24 mai 2020 sur tout le territoire français, en métropole comme en Outre-mer, juste avant le congrès mondial de l'UICN. Cette année, elle a choisi pour thème «Prenons-en de le graine», un thème visant à montrer les résultats positifs d'initiatives en faveur de la biodiverisité. Des milliers de manifestations seront proposés au grand public pour les sensibiliser à la biodiversité, au contact de la nature. www.fetedelanature.com

Relations avec le réseau international de l'UICN

Le Comité français de l'UICN est en interaction régulière avec le Secrétariat international de l'UICN sur l'organisation générale du Congrès et est en lien avec les autres comités nationaux et régionaux. Le Comité français de l'UICN a présenté la mobilisation française au Forum Régional Européen de l'UICN qui s'est tenu du 1er au 3 juillet 2019 à Rotterdam au Pays Bas.

Contributions à la Cop15 de la convention sur la diversité biologique

En articulation avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020, le Comité français de l'UICN contribue à la préparation de la 15ème Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique qui se tiendra quelques mois après en Chine. Lors de cette COP, les Etats feront le bilan de l'atteinte des objectifs internationaux de la biodiversité, fixés en 2010, et s'engageront sur les 10 prochaines années, jusqu'en 2030. Dans cette perspective, le Comité français de l'UICN est force de propositions pour l'établissement du nouveau cadre mondial d'action sur la biodiversité.

Donner une dimension éthique au congrès

Le Comité français de l'UICN fait des propositions pour donner une dimension éthique forte au congrès mondial, qui mobilise un groupe de travail spécifique « **Ethique en action** » en coordination avec le Groupe de spécialistes de l'éthique de l'UICN.

Congrès français de la nature 2019 - travail collectif sur les motions
© Comité français de l'UICN

LES MOTIONS DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN RETENUES POUR LE CONGRÈS DE L'UICN 2020

- Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées

- Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale

- Traiter les crimes environnementaux comme des infractions graves (intégrant la motion : Hisser le trafic organisé d'espèces sauvages au rang de crime grave)

- Réduire l'impact de l'industrie minière sur la biodiversité

- Protection des mangroves, forêts marécageuses, prairies et marais côtiers tropicaux

- Pour une gestion mondiale urgente de la ressource en sable

- Protection des poissons herbivores pour une meilleure santé des communautés coralliennes

- Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons

- Généraliser les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides

- Lutter contre l'artificialisation des sols

- Renforcer les mesures de protection en faveur des grands singes

- Lutter contre la déforestation importée

- Accroitre les financements dédiés à la biodiversité dans pays en développement

- Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité (intégrant la motion : évaluer et réduire les impacts cumulés des activités humaines en mer)

- Stopper la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins intégrée à la motion : mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030

- Renforcer la protection des dernières forêts matures en Europe et faciliter leur restauration à long terme

- Prendre en compte les cavités naturelles dans les politiques de protection de la nature

- Solutions Fondées sur la Nature en Méditerranée

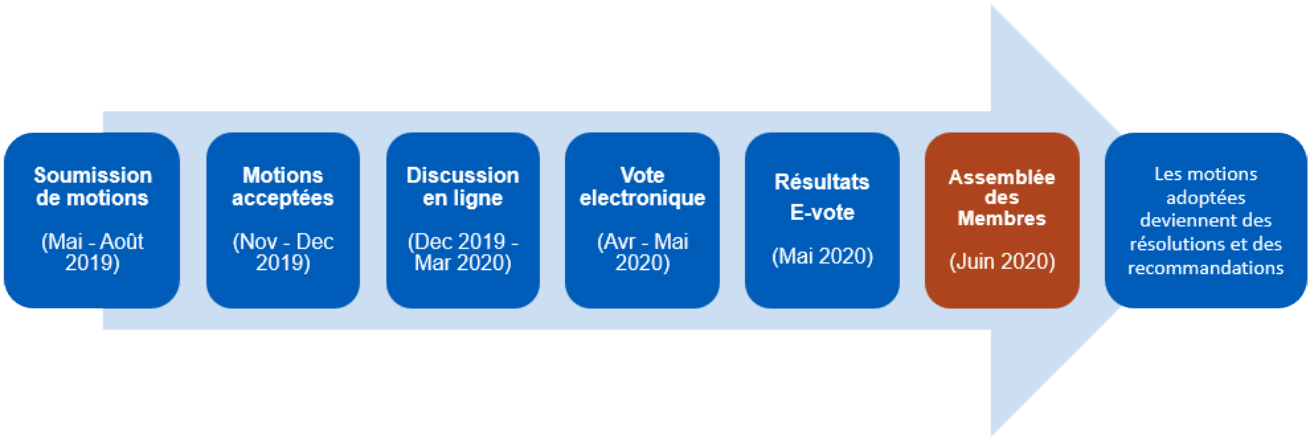

LE PARTENARIAT DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN AVEC LA VILLE DE MARSEILLE

Le partenariat entre la Ville de Marseille et le Comité français de l'UICN a débuté en 2012 dans le cadre du 3ème Congrès international des aires marines protégées, co-organisé par l'Agence des aires marines protégées, l'UICN et la Ville de Marseille. Ce Congrès a été l'occasion pour la Ville de Marseille de valoriser ses efforts de protection du milieu marin.

La collaboration s'est poursuivie afin de maintenir la dynamique créée et de r**enforcer les actions communes en faveur de la protection de la biodiversité.** Elle visait ainsi à contribuer au développement d'outils et de projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre par le Comité français de l'UICN, en associant et en valorisant les compétences et les expériences de la Ville de Marseille. Elle s'est traduite par la signature d'une convention de partenariat entre les deux structures en 2012, renouvelée en 2016 pour une période de 4 ans (2017-2020), et par l'affectation par chacune des parties de moyens financiers et humains à cet effort commun.

Cette collaboration a posé les bases de l'élaboration d'une vision stratégique en matière de protection de la biodiversité à l'échelle du territoire marseillais. Cette stratégie d'action a été élaborée en mobilisant l'ensemble des experts naturalistes de plusieurs services et directions de la Ville, accompagné par un(e) chargé(e) de mission du Comité français de l'UICN s'assurant notamment de la cohérence de cette future stratégie avec les stratégies nationale ou internationale. Elle a aussi volontairement été élaborée en partenariat avec l'ensemble des acteurs privés ou publics œuvrant sur le territoire marseillais en matière de biodiversité. Cette démarche a été retenue comme initiative innovante exemplaire par le Comité français de l'UICN dans sa publication parue en 2018. **La Stratégie locale partagée en faveur de la biodiversité terrestre et marine (SLPB) regroupe un ensemble de propositions d'actions concrètes portées par la Ville, en partenariat avec plus 70 acteurs locaux.**

D'autres actions ont été mises en œuvre, comme l'élaboration de la « **Liste Rouge des Écosystèmes** » concernant les habitats naturels méditerranéens forestiers et côtiers, le renforcement de la connaissance des principales désignations internationales pour les aires protégées ou encore l'amélioration de l'efficacité de gestion des espaces naturels à travers la Liste Verte des aires protégées de l'UICN.

Le partenariat entre les deux organismes s'inscrit, et d'autant plus aujourd'hui, dans une dynamique internationale. La collaboration a en effet permis de valoriser les actions de la Ville de Marseille dans les événements mondiaux organisés par l'UICN : le Congrès mondial des Parcs (Sydney, 2014), le 4ème Congrès international des aires marines protégées (Chili, 2017) et la dernière édition du Congrès mondial de la nature de l'UICN (Hawaï 2016).

Le Comité français de l'UICN se félicite de la tenue du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille. Ces événements majeurs consacreront la collaboration entre les deux organismes pour faire de la Ville de Marseille un territoire engagé en matière de conservation de la biodiversité.

Congrès français de la nature 2018 © Elodie Russier-Decoster

DEMANDES D'INTERVIEWS

Sur demande, des interviews peuvent être organisées avec différentes personnalités du réseau du Comité français de l'UICN (président et bureau, directeur et équipe, membres, experts).

CONTACT

Emilie Dupouy
Chargée de communication au Comité français de l'UICN
01 43 37 31 80 - 06 37 78 90 14 / emilie.dupouy@uicn.fr

Twitter : @UICNfrance

UICN | Comité Français

UICN CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE Marseille 2020